

Liberté Égalité Fraternité

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR CIVIL DE LA DÉFENSE

Ouverture des inscriptions

Inscriptions du 4 juillet au 24 août 2023

Début du concours le 13 novembre 2023

Un ingénieur civil de la défense, qu'est-ce que c'est?

Les ingénieurs civils de la défense sont un des corps d'ingénieurs du ministère des Armées.

Ils sont chargés des missions d'encadrement, de direction, d'expertise et d'étude dans les domaines scientifique, technique ou industriel comme les systèmes d'information, l'aéronautique, le BTP ou encore les achats et la SST.

À l'issue du concours externe, la rémunération d'un ingénieur civil de la défense est comprise entre 26 et 28 k€ net par an.

Pour candidater, il faut être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 dans l'une des spécialités suivantes :

- Achats
- Aéronautique
- BTP
- Mécanique
- Organisation et gestion de la production
- Pyrotechnie
- Qualité
- Réseaux et télécommunications
- Santé sécurité environnement travail
- Systèmes d'information et de télécommunication





Inscription en ligne sur le site du ministère des Armées



Comment se déroule le concours externe?

Le concours d'Ingénieur civil de la défense externe comporte 2 phases :

- 1) Une phase d'admissibilité <u>sur dossier</u>
- 2) Un entretien oral d'une durée de 30 minutes

Composition du dossier d'admission

- CV
- Lettre de motivation (2 pages maximum)
- Une note exposant le parcours du candidat et les caractéristiques principales des formations, activités extrascolaires et/ou associatives suivies (3 pages maximum)

Épreuve orale d'admission

Un entretien de 30 minutes comportant :

- Un exposé du candidat sur son parcours et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa personnalité, ses connaissances, sa motivation (10 minutes maximum),
- Un échange avec le jury

Pour aller plus loin

- Rencontrez nos ambassadeurs sur My Job Glasses
- Consulter l'arrêté d'ouverture du concours

